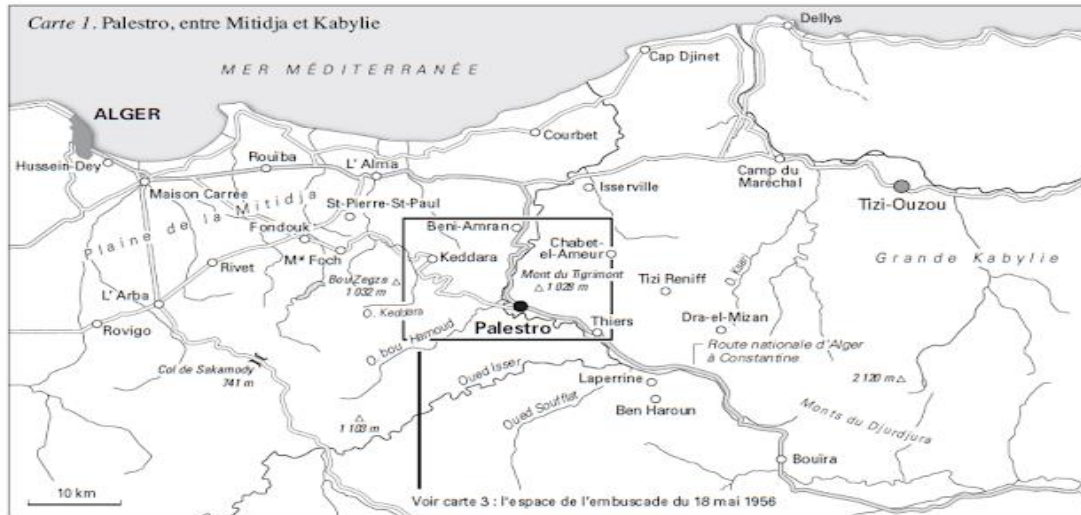


CHABET-EL-AMEUR

Culminant à 187 mètres d'altitude, CHABET-EL-AMEUR est situé au Sud-est de Béni-Amran à 10,4 km. Cette localité agricole au potentiel touristique est distante d'Alger de 60 Km.



Climat méditerranéen avec été chaud.

Le mont Tagrimount est le point le plus culminant de la région, qui s'élève à 1028 mètres.

HISTOIRE

Les Phéniciens, puis les Romains qui ont occupé l'Algérie (*nom inconnu à cette époque*) n'ont pas pu pénétrer dans le massif kabyle et se sont contentés de l'entourer par des cités et des forts. C'est ainsi que l'on a retrouvé des ruines, tout au tour du massif kabyle, à Tigzirt (une ville romaine importante du nom de *Lomnium*), à Dellys (*Rusucurus*), à Port Gueydon, à Bougie et à Tizi-Ouzou, qui dès cette époque représentait la Porte de la Kabylie

Présence turque 🇹🇷 1529 - 1830

Jusqu'au début du 18^{ème} siècle, les Turcs contrôlent la Kabylie sans s'y implanter. C'est vers 1720, que Ali Khodja, premier caïd du Sébaou, fait élever le « Bordj Sébaou », sur la rive droite du fleuve - en face du futur Camp Maréchal – pour contenir les tribus remuantes de l'intérieur, à l'aide d'un Maghzen qu'il installera sur la Confédération des tribus des Amraouas. (Source : Jean de Crescenzo).

Présence française 🇫🇷 1830 – 1962

Alger capitula le 5 juillet 1830.

La plaine d'Alger reçut les premiers colons agricoles venus de France. Puis la colonisation s'étendit progressivement et quelquefois difficilement, ce qui fut le cas avec la Kabylie et ses montagnes.



Les massifs montagneux de la Kabylie, dernier refuge des Berbères devant la conquête Arabe, dernier foyer de résistance des Musulmans à la conquête française, ont été parmi les dernières régions ouvertes à la colonisation. Les villages français ne s'y trouvaient qu'au fond des vallées intérieures ou sur les routes stratégiques pour assurer la soumission des Indigènes.

Les Kabyles, qui luttèrent le plus énergiquement contre les armes françaises, payèrent leur résistance d'une spoliation partielle, et virent dès la répression de l'insurrection de leur pays, pénétré par la colonisation. Le long de leurs vallées fertiles, se créèrent de nombreux villages où vinrent se réfugier d'autres vaincus, les Alsaciens-Lorrains.

La Grande Kabylie se distingue par son altitude des régions voisines et s'étend, du Nord au Sud, de la côte méditerranéenne jusqu'aux crêtes du Djurdjura. Trois ensembles montagneux en occupent la plus grande part :

- dans le Nord, jusqu'à la mer, et dans l'Est, les hauts massifs boisés de la Kabylie maritime, région côtière qui culmine au mont Tamgout (1 278 m), et de l'Akfadou, qui marque le début de la Petite Kabylie ;
- dans le Sud, la chaîne calcaire du Djurdjura, surplombant au Nord-ouest la dépression Draâ-El-Mizan - Ouadhia, au Sud la vallée de l'oued Sahel-Soummam, et culminant au Lalla-Khadidja, plus haut sommet de l'Atlas tellien (2 308 m) ;
- entre les deux, bordées au nord par le bassin du Sébaou, jouxtant le Djurdjura au Sud-est, profondément entaillées par de nombreuses gorges, les montagnes anciennes du massif Agawa, le plus densément peuplé, avec huit cents mètres d'altitude moyenne. C'est là que se trouvent Tizi -Ouzou, principale ville de Grande Kabylie, et Fort- National, centre urbain le plus élevé de la région, à environ mille mètres d'altitude.

Le territoire de la Grande Kabylie recouvre aujourd'hui la région de Tizi-Ouzou et une partie de celles de Bouira et Rocher-Noir. Les expressions de « Haute Kabylie » ou de « Kabylie du Djurdjura » sont souvent employées comme synonymes de « Grande Kabylie », l'une ou l'autre de ces appellations pouvant aussi désigner, plus spécifiquement, la partie située au Sud du Sébaou. Les franges méridionales de la région, au Sud du Djurdjura, autour de la vallée de l'oued Sahel, peuvent être considérées comme un ensemble à part, distinct des Grande et Petite Kabylies et centré sur la ville de Bouira.

CONQUETE DE LA KABYLIE : des motivations multiples et complexes

Auteur M. Charly GUIBBAUD (Source Jean De Crescenzo)

« L'Armée française pénètre pour la première fois en Grande Kabylie le 7 mai 1844, soit 14 ans après le débarquement de Sidi Férruch. C'est le maréchal Bugeaud, alors gouverneur général de l'Algérie qui franchit à la tête de sa colonne, l'Oued Sébaou au lieu dit le "Tnin de Barlia" face au village de Rébeval. Officiellement l'objectif est de prendre Dellys pour permettre le ravitaillement, par voie maritime, des troupes de ce corps expéditionnaire chargées de déloger Ben-Salem, califat de l'Emir Abd-el-Kader pour la Grande Kabylie.

« Bugeaud choisit d'affronter les Kabyles sur le territoire des Flissas Oumlil. Il reproche à cette tribu d'abriter des bandes qui harcèlent la colonisation de l'est de la Mitidja jusqu'aux portes de Maison-Carrée. Cette justification de l'opération doit rassurer le Ministre de la Guerre et la Chambre des Députés à Paris : L'expédition ne s'inscrit pas dans un plan de colonisation de la région. En effet, toute extension de colonisation exige des crédits supplémentaires que le Gouvernement et la majorité à la Chambre ne souhaitent pas engager. Quant aux députés de l'opposition, ils sont hostiles, par principe, à la colonisation de la Grande Kabylie. »

« Les particularismes de cette région et de son peuple (histoire, langue, organisation politique, économique, juridictionnelles etc...), les démarquent tellement des autres groupes ethniques – et particulièrement des Arabes – dans leur comportement à notre égard, qu'il convient de réfléchir à une autre approche. Ce sentiment est partagé par des officiers que se sont investis dans l'étude du pays. Leurs travaux sont souvent commandés par l'autorité supérieure comme le remarquable "Etude de la Grande Kabylie proprement dite" (1848) du capitaine Carette ».

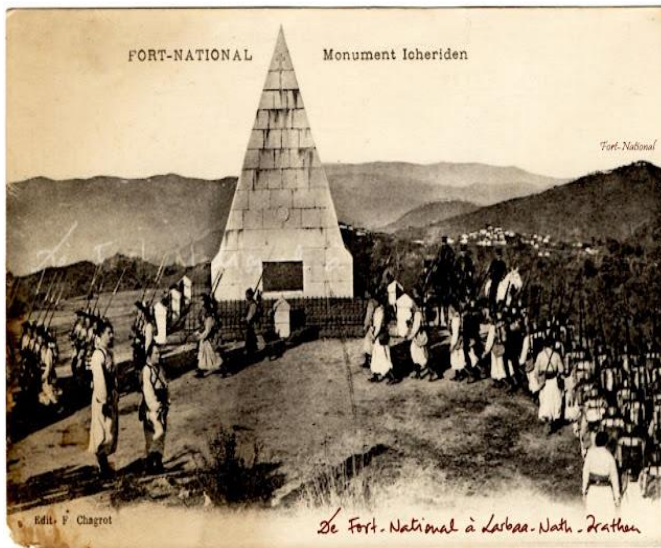
« En direction des Kabyles, l'observation porte à suggérer une politique orientée vers la satisfaction de leur demande d'ouverture de marchés en leur proposant une organisation offrant des débouchés à leur production et favorisant les échanges sans mettre en cause les statuts des territoires : ni ceux déjà acquis par la colonisation, ni ceux de la "Kabylie indépendante" comme le mentionne la cartographie militaire de l'époque (1843).

« Les promoteurs de cette idée espéraient, par le biais d'activités commerciales banalisées, sur un rapprochement et, à terme, l'adoption par les Kabyles de notre modèle de civilisation. On retrouve dans ces aspirations la vision coloniale des saint-simoniens et ce que les historiens appelleront plus tard "Le mythe Kabyle", schéma totalement étranger aux militaires.

« D'abord Bugeaud : il menait des expéditions pour soumettre et étendre la colonisation. Ensuite le Ministère de la Guerre, à Paris, pour qui l'expédition coloniale concourait à former et préparer une armée capable d'être immédiatement opérationnelle en cas de conflit en Europe. Aussi n'y aura-t-il d'autres choix que la guerre. La Kabylie sera conquise » [fin citation M. GUIBBAUD].

DATES à retenir :

- 1844 : Conquête de la vallée du Sébaou ;
- 1845 à 1847 : Soumission de la vallée du Sahel ;
- 1852 : Passage du Djurdjura par général Bosquet ;
- 1857 : Général Randon et Mac-Mahon vainqueurs de la bataille d'Icheriden. Ce qui fait dire à Randon, dans ses Mémoires : « Ces succès avaient été chèrement achetés ; nous avons eu, dans ces divers combats, environ neuf cents officiers et soldats tués ou blessés. Si l'on rapproche ces pertes de l'effectif général dans les deux divisions, on reconnaîtra que, dans les luttes contre les Kabyles, nos soldats avaient trouvé des adversaires dignes d'eux. »



CHAPITRE II
LE MONUMENT D'ICHERIDEN

(Discours prononcé à l'inauguration du monument, le 29 octobre 1895.)

Le monument d'Icheriden est destiné à commémorer les deux combats décisifs livrés, en 1857 et en 1871, aux Aït-Ighaten et à leurs alliés¹, et qui assurèrent la soumission de la Kabylie; il s'élève sur une crête à sept kilomètres au sud de Fort-National, non loin de la route de Fort-National à Michelet.

C'est ici, Messieurs, que, le 24 juin 1857, nos troupes attaquaient les lignes d'Icheriden, dernier rempart de la résistance à nos armes, et, après une lutte douteuse un moment et glorieuse pour tous ceux qui y avaient pris part, terminaient, sur les sommets du Djourjura, l'œuvre de conquête commencée en 1830 sur la plage de Sidi-Ferruch.

C'est ici encore que, quatorze années après, le 24 juin 1871, le général Lallemand, après un combat acharné, en finissait avec l'insurrection.

Ainsi, à deux reprises différentes, nos soldats ont arrosé et marqué cette terre de leur sang; elle doit être sacrée pour nous. Ils ont fait ce qu'aucun de ceux qui nous ont précédés

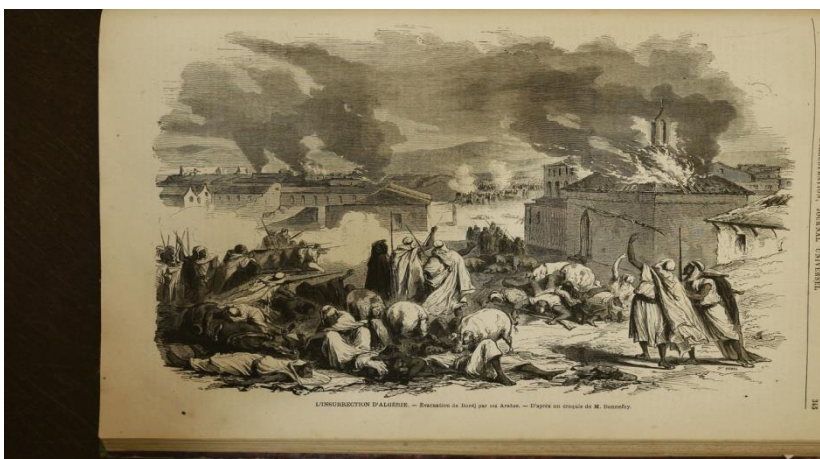
1. Cf. : CANNAY, *Récits de Kabylie (Campagne de 1857)*, Alger, 1857, in-12; — LOUIS RIBE, *Insurrection de 1871 en Algérie*, Alger, A. Jourdan, 1891, in-8; — COLONEL BOBIN, *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande-Kabylie*, Alger, A. Jourdan, 1909, in-8.

« Le gouvernement général de l'Algérie (1891-1897) » Jules Cambon - ed. 1918
source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France

De Fort-National à Larbaa-Nath-Drathou

La Grande Kabylie est conquise. La bataille a coûté aux Français un nombre de 400 hommes dont 30 officiers. Le général Mac-Mahon est blessé, le capitaine Charles-Denis Bourbaki échappe de peu à la mort. Le maréchal Randon promet de n'imposer ni caïds, ni califats, et permet aux tribus de garder leurs lois et djemaas.

Avant l'insurrection de 1871 quelques groupes de colons s'étaient installés dans le pays kabyle mais il fallut tout reprendre après 1871.



L'INSURRECTION de 1871 ou révolte de MOKRANI (16 mars 1871 - 20 janvier 1872)

Depuis 1830, la France n'a jamais très bien su ce qu'elle ferait de l'Algérie. Comme les autres colonies françaises, l'Algérie a toujours subi l'effet des dissentiments politiques et des malheurs de la métropole. Elle devait, en 1870 et 1871, après la chute de l'Empire, subir le contrecoup des impatiences de l'opposition républicaine et de l'ignorance des hommes que les circonstances appelèrent, sans préparation, à la direction souveraine de ses affaires.

Les nobles de la Medjana et de Seddouk s'insurgèrent pour la conservation de privilèges qui pesaient lourdement sur les humbles. Ces seigneurs héréditaires n'avaient jamais été vaincus. Leurs territoires n'avaient jamais été conquis. Pratiquement indépendants sous les Turcs, ils étaient venus, de leur plein gré, vers les représentants de la France, livrer, le plus souvent sans coup férir, de vastes territoires et de nombreux contribuables (*Source CDHA*).

La politique libérale du « *Royaume arabe* » n'avait pas davantage désarmé les Indigènes que les « *quinze systèmes d'organisation* » antérieurs dont parle Napoléon III dans sa lettre au maréchal de Mac-Mahon du 20 juin 1865 : dès la fin de l'Empire certains prévoient que des revers pourraient déterminer un soulèvement. Les revers survinrent et l'insurrection suivit. L'Algérie se trouva avec une armée très amoindrie pour défendre sa sécurité (environ 40 000 hommes y compris les « mobiles ») au moment où la France subissait une perte de prestige considérable qu'aggravaient encore dans les villes, et surtout à Alger, les manifestations contre les « *officiers capitules* ».

Cette division entre Français et le spectacle de l'anarchie qui s'installait après l'effondrement du régime militaire ne pouvaient qu'encourager ceux qui prévoient un changement. (*Source YACONO*).



NAPOLÉON III (1808/1873)



Amiral Louis GUEYDON (1809/1886) Gouverneur d'Algérie (1871/1873)

Attaqué par les Kabyles lors de l'insurrection de 1871 et brûlé, beaucoup des habitants furent massacrés après une vive résistance. Le motif en était la création d'un marché hebdomadaire au village, qui gênait le marché indigène. D'autres problèmes s'étaient posés entre les autochtones et les colons, mais, cette fois-ci, on dénombra 50 tués, 42 prisonniers et 16 qui réussirent à s'enfuir, sur les 108 européens qui peuplaient, alors, le village de Palestro.

En arrivant à Palestro, la colonne Fourchault découvrit les maisons incendiées et les corps des colons assassinés. Femmes, enfants et vieillards avaient disparu mais, on le saura plus tard, avaient été convoyés en sûreté sous la protection (anaya) de l'amin Si-Saïd qui fut néanmoins condamné à mort en 1873 par la cour d'assise d'Alger pour être gracié puis amnistié en 1882.



Le colonel Fourchault, qui dégagait Palestro, fit creuser sur la place et près de l'église, une immense fosse où furent inhumées ces malheureuses victimes.

Les causes :

Cette révolte a des causes multiples. D'une manière générale elle fut causée principalement par un esprit de revanche des Kabyles et plus particulièrement elle fut occasionnée :

- par la conséquence des guerres impériales désastreuses,
- par la captivité de Napoléon III,
- par la propagande religieuse de Si-Haddad, grand chef spirituel, et l'action du bachagha Mokrani,
- et aussi à cause de l'adoption par le Parlement du décret Adolphe Crémieux*, du 24 octobre, qui donne aux algériens de confession israélite, la nationalité française...



Mohammed MOKRANI (1815/1871)



Adolphe CREMIEUX (1796/1880) *

*Le décret Crémieux d'octobre 1870 attribuait la citoyenneté française aux « indigènes israélites d'Algérie ». Mais il faut également préciser le refus des notables musulmans du *Senatus-consulte* de Napoléon III en 1865. Ceux qui avaient postulé étaient alors stigmatisés M'TOURNI (les retournés...)

[Le nouveau texte comprenait :

- Le décret mettant fin à l'administration militaire de l'Algérie ;
- Le décret interdisant la polygamie en Algérie ;

Mais les plus fameux d'entre eux sont les décrets du 24 octobre 1870 :

-Le décret n° 136, le décret Crémieux, accordait la citoyenneté française aux trente sept mille Juifs d'Algérie, leur permettant de s'extirper du statut islamique de dhimmi en ces termes : « *Les Israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français ; en conséquence, leur statut réel et leur statut personnel, seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française. Toutes dispositions législatives, décret, règlement ou ordonnance contraires sont abolis* ».

-Le décret n° 137 portait quant à lui sur la naturalisation des « *Indigènes musulmans et des Étrangers résidant en Algérie* », sous réserve de prouver l'âge légal de 21 ans par le *cadi* ou le juge de paix, et de formuler leur demande auprès des bureaux arabes. A l'article II on peut lire: « Titre III, article 11 : *L'indigène musulman qui veut être admis à jouir des droits de citoyen français doit se présenter en personne devant le chef du bureau arabe de la circonscription dans laquelle il réside, à l'effet de former sa demande et de déclarer qu'il entend être régi par les lois civiles et politiques de la France.* »

-Le décret n° 136 reprenait les dispositions du décret d'application du *Senatus-consulte* du 14 juillet 1865, mais supprimait l'enquête sur les antécédents et la moralité du demandeur qui devait être transmise au gouverneur général de l'Algérie et recevoir l'approbation du garde des Sceaux pour être statuée par l'Empereur et le Conseil d'État. Le décret impérial encadrait l'enrôlement militaire, dans le contexte de l'époque. Dans le cas du décret Crémieux, l'approbation devait venir du gouverneur général civil sur avis du comité consultatif. A chaque naturalisation, un bulletin était néanmoins gardé sous forme de casier judiciaire déposé à la préfecture du département.]

La réorganisation administrative de 1868, qui prévoyait la multiplication des Communes de Plein Exercice avec élection des conseillers municipaux, déplut aux musulmans. Les « *seigneurs de poudre et d'éperons* », pour la plupart d'origine noble, issus d'anciennes tribus maghzen et investis dans des fonctions de caïd, d'agha ou de bachagha, craignent de perdre leur poste.

... Parmi les insurgés une quantité non négligeable se joignit au mouvement par l'attrait du pillage éventuel des biens des Européens, le Coran ne condamnant pas le vol envers les non-mahométans.

Au niveau de l'Algérie, pas moins de 313 tribus, représentant 800 000 individus, soit le tiers de la population musulmane, se soulèvent et participent aux combats. L'armée a eu **2 686** morts, sans compter les goums, les smalas et douairs et sans oublier les **350** victimes européennes souvent sauvagement massacrées comme à Palestro, (où les 50 victimes sont enterrées dans la fosse commune de la place du village). Prés de 250 000 fusils sont saisis et une vigoureuse répression montre aux Arabes et aux Kabyles qu'ils ont trop présumés de leur force et de la faiblesse de la France.

A la suite de l'insurrection en 1871 sur les forces coloniales françaises et la prise d'otage de nombreux colons, les Ait-Khalifoun ont subi une sévère répression militaire. Un séquestre sur leur terre ainsi qu'un fort impôt de guerre

leur furent aussi imposés. Ces représailles ont permis de créer le périmètre de colonisation de Chabet-el-Ameur et en partie celui de Thiers.

Dans la vallée de l'Isser furent alors créés : en 1871, Bordj-Ménaïel ; en 1872, Zaatra, Blad-Guitoun et Isserville où 390 personnes sont recensés en 1871 ; ils seront 369 en 1897.

Centre créé en 1872, nom : Isserville dans le département d'Alger, arrondissement de Bordj-Ménaïel.

En 1958 fait partie du nouveau département de Tizi-Ouzou.



(Source Anom) : Le centre de population d'Isserville, de la commune de Blad-Guitoun (*FELIX-FAURE*), créé par arrêté du 5 septembre 1872, est érigé en commune de plein exercice par décret du 20 décembre 1880. Il est nommé Isserville-Les-Issers par décret du 8 avril 1932 avec deux annexes :

-*BENI-MEKLA* : Douar issu du territoire de la tribu des Béni-Amran délimité par décret du 31 octobre 1868 et constitué en quatre douars : Béni Chenacha, Béni-Mekla, Oued-Chender et Rouafa. Il est rattaché à la commune de plein exercice de Bordj-Ménaïel par décret du 6 août 1875 puis à celle d'Isserville en 1880.

-*CHABET-EL-AMEUR* : Centre de population créé en 1877 dans la commune d'Isserville. Commune créée par arrêté du 8 novembre 1956 dans le département de Grande-Kabylie (partie de la commune d'Isserville-Les-Issers et parties des douars Khachna et Béni-Khalfoun de la commune mixte de Palestro).

CHABET-EL-AMEUR -Source Gallica : Extrait du Journal *La Lanterne des Issers* du 15 août 1884 -

« Nous recevons de notre correspondant de Chabet-El-Ameur les renseignements suivants sur les abus qui se commettent au point de vue de la colonisation dans ce centre. Nous recommandons la lecture de cet article à M. le Préfet d'Alger et à Monsieur le Gouverneur général Tirman.



Louis Tirman, gouverneur d'Algérie de 1881 à 1891 :

« Ce village fut livré à un entrepreneur de peuplement en 1876. Le centre devait être colonisé dans un délai de 2 ans, c'est-à-dire en 1878.

« Nous sommes en 1884, et il y a encore plus de 300 hectares dont nous ne connaissons pas les attributaires. Ces 300 hectares sont composés d'un lot de ferme et le restant est en lots de village.

Ce terrain est constamment loué aux arabes par des amis de l'ex-entrepreneur ou par des gens payés par lui. Dans plusieurs lots il n'y a pas eu un centime d'amélioration au point de vue de la valeur du terrain.

Après le départ de l'illustre MOISAN, nous avons l'espoir qu'il serait mis terme à cette situation déplorable et que tous ces *fumistes* qui ne veulent pas résider seraient évincés pour tour de bon, car il y a eu beaucoup d'évincés

sous le règne de Moïse, mais ils étaient toujours réintégrés par la haute administration, à ce que nous disait *ce galonné*.

« Nous avons bien peu de confiance dans les affirmations de ce piètre administrateur, mais nous voyons maintenant que toute la faute incombe à la Préfecture s'il manque tant de colons dans notre village.

Je vais vous signaler un exemple : La déchéance de deux lots de ferme mentionnés plus haut vient d'être prononcée, il y a un mois, c'est-à-dire le 30 juin ; mais nous n'avons plus rien su de nouveau ; cette fois encore Messieurs du conseil de Préfecture auront réintégrés ces fameux colons que depuis 8 ans nous n'avons pas vu chez nous !

« Il est vrai que nous sommes habitués à ce jeu là : le Préfet prononce l'éviction, et son conseil prononce la réintégration. Pourquoi cela ? A quoi servent alors les enquêtes faites dans la rue ou dans un débit en deux verres d'absinthe. Nous voudrions, nous, colons qui résidons depuis notre mise en possession, nous qui avons souffert de manque d'eau et de chemins, nous voudrions une enquête, mais une enquête sérieuse, faite à la Mairie où chacun pourrait s'expliquer. Mais nous n'osons y compter, tout nous fait douter que le Préfet est trompé par ses agents qui agissent d'un commun accord avec nos colons *faiseurs et fumistes*.

« Nous avons à Chabet-El-Ameur des citoyens, des cultivateurs qui ont tout le cheptel nécessaire pour faire valoir une concession et qui attendent vainement une attribution de terres.

On leur a toujours répondu que tout était fini dans ce centre, que deviennent alors les 300 hectares dont j'ai parlé au début de ma lettre ?

« Si monsieur le préfet veut bien s'occuper de cette situation pénible, il rendra un service signalé à la colonisation et à beaucoup de pères de familles qui s'installeraient dans notre village pour toujours. (*Fin citation*).

- Auteur : Monsieur Yves SARTHE -

Extrait de : https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1964_num_5_2_1118

« La plaine des Issers est un élément du chapelet de dépressions sublittorales du Tell algérien. Elle se situe à l'Est d'Alger entre la Mitidja et la vallée du Sébaou.

De la première, elle rappelle le paysage : terrains bas (altitude inférieure à 50 mètres), presque horizontaux, bordés au Nord-ouest par des collines sahéliennes et par une côte de dunes, vignobles et vergers enclos, grosses fermes et villages géométriques.

« Au monde Kabyle auquel appartient la seconde, se rattachent les bordures accidentées : massif éruptifs de Djinet (415 mètres) et fortes collines de flysch des Raïcha qui, au Nord-est, terminent la chaîne littorale donnant sur la mer par des falaises, chaînon métamorphique du Rouafa-Chender et crêtes des Flissa (887 m) qui, au Sud, représentent le massif kabyle. Une population assez dense, vit de la traditionnelle culture des arbres, des céréales, des légumes secs et, spécialité locale, du tabac. Quelques vallées, celles des Issers et de ses affluents facilitent la circulation.

« Dans cette « Mitidja kabyle » prédominent les activités agricoles, génératrices d'échanges commerciaux et de transformations industrielles. Les vicissitudes de la période coloniale ont provoqué un partage des terres entre les indigènes, cantonnés sur les pentes rocailleuses du « djébel », et les colons, installés dans la plaine, zone de parcours insalubre qu'ils aménagent à leur seul profit. Un contraste criant s'est établi entre les économies et les niveaux de vie des deux groupes, rendus plus ardu par l'essor démographique des Algériens.

A/ Les INDIGENES :

« 95 % des 40 000 hommes de la région sont des Algériens. Leur nombre a cru rapidement depuis le début du 20^{ème} siècle : 22 000 en 1911, 37 000 en 1960. Une natalité exubérante creuse l'écart avec une mortalité encore redoutable. D'après les renseignements recueillis dans les mairies et calculs de moyennes refaits, pour 1 000 habitants, il naît annuellement 58 enfants, il meurt 20 personnes ; l'accroissement s'élève à 38 pour mille, chiffre extraordinaire. On prolifère avec ardeur...

« A Isserville, les groupes d'âge de 0 à 28 ans rassemblent 70 % des habitants, proportion qui présage une augmentation accélérée. Les Algériens occupent exclusivement les bordures mais se concentrent de plus en plus dans la plaine ; la densité atteint 142.

« Les invasions arabes ont fait de ces Berbères des musulmans de rite malékite ou hanafite. Assez éloignés de la stricte orthodoxie, ils ont subi l'influence aujourd'hui déclinante des marabouts et abandonné les Zaouïas. Ils répètent dans le Sud des rites agraires semi-païens ; mais leur volonté d'appartenance à l'Islam ne saurait être suspecte. Les véhicules de l'arabisation, langue du Coran et droit canonique, ont pénétré plus difficilement, avantagés pourtant par l'uniformisation poursuivie par l'administration coloniale. Les tribus du Nord et de la plaine (Isser) parlent arabe, les hommes du Sud sont bilingues. Les fractions installées au Nord de l'Isser et du Chender respectent le droit coranique ; les « Kanoun », appliqués au seul droit privé, demeurent vivants au Sud.

« Cette position intermédiaire entre les Berbères retranchés dans leurs montagnes et les envahisseurs implantés dans la plaine et sur le littoral est une constante de la région. Au premier siècle, des postes militaires (Vasara, Castellum Tulei) jalonnaient la voie de pénétration vers l'Est et tentaient d'assurer la « pax romana ». La présence turque s'affirma mal dans une province-tampon où les tribus théoriquement dépendantes de l'Outhan Isser étaient contenues par la smala de Bordj-Menaïel, rattaché au Dar-Es-Soltan. Lorsque les opérations militaires de la fin 1851 eurent raison des Flissa, les Isser arabisés avaient déjà averti de leur soumission à la France...



B/ LES EUROPEENS :

« Au recensement de la fin 1960, les Européens étaient environ 2 200, moins de 6% de la population totale ; en 1871, on en dénombrait près de 1 300. Cette augmentation ralentie s'explique par la faiblesse de la natalité (11,4 pour mille) par rapport à la mortalité (11 pour mille).

Les non-Musulmans habitent uniquement la plaine, soit dans des fermes isolées, soit dans des centres de colonisation.

« En l'absence d'initiatives privées, l'Etat installa les colons après les militaires. La première création, celle de Bordj-Ménaïel en 1859, reçoit 8 familles en 1863. Après 1871, les terres séquestrées, divisées en concessions agricoles, lots de fermes et lots industriels, permettent l'extension de Bordj-Ménaïel (agrandie en 1873 de Cap Djinet), la création de Blad-Guitoun avec ses hameaux d'Aïn-Legatha et Aïn-Refaïa et celle des Issers en 1872. En tout, plus de 12 000 hectares sont distribués à 292 familles parmi lesquelles 198 « Algériennes » et 94 immigrées de France (dont 44 d'Alsace-Lorraine).

« Le premier lustre de la troisième République est donc celui de la colonisation, arrêtée après 1875 ; plus rien, sinon le projet de bâtir vers 1890 à l'embouchure de l'Oued Amara, le village de Blandan, baptisé avant que d'être né. Peu à peu, les premiers colons sont remplacés par de nouveaux propriétaires ; parmi eux, quelques étrangers, espagnols et italiens et des musulmans sont candidats à une difficile reconquête.

« En 1960, les colons disposent de 8 000 hectares, soit 36 % de la surface agricole, étendus surtout dans la plaine, débordant sur les collines autour des centres prospères (Sud d'Isserville, jadis Nord de Félix-Faure) ou se rétractant dans les zones d'échec (Cap-Djinet). La grande propriété prédomine, aux mains de particuliers (120 ha environ) ou de sociétés capitalistes (800 ha à la Société agricole de l'Oued Menaïel contrôlée par la maison Bastos, Domaines Algériens...).

La moyenne propriété (10 à 40 ha) se maintient en étendant la gamme de ses productions (orientation vers l'élevage) tandis que les « petits blancs » (moins de 10 ha) doivent trouver une activité supplémentaire. Fait essentiel, les propriétés européennes, peu morcelées, sont des blocs ruraux. Sauf pour le tabac, cultivé par des bahars, les colons mettent eux-mêmes leurs terres en valeur. Ils font appel à une main-d'œuvre nombreuse, permanente et surtout saisonnière, attirée par les travaux viticoles de décembre à fin juin et en septembre pour les vendanges

« Car la vigne règne. Pour sa culture, les colons disposent d'un matériel puissant et coûteux et ne lésinent ni sur la fumure ni sur les traitements. Le vignoble de coteaux de la décade 1870-80 a fait place, après 1890, à un vignoble de plaine humide, une fois passées les crises (Mildiou, phylloxéra, mévente...). Il couvre aujourd'hui 3 100 ha, où dominant dans l'ordre Cinsault, Aramon, Carignan. La vinification qui exige des installations et une technique sûre, est satisfaisante depuis le début du siècle ; elle a lieu dans des caves individuelles de 2 000 à 12 000 hectolitres et dans quelques grandes caves coopératives (Bordj-Ménaïel ; Issers, 28 000 hl) ou non (caves des Domaines Algériens : 33 000 hl). L'existence de vignobles rémunérateurs explique la désaffection pour les caves coopératives.



Domaine BASTOS

« L'arboriculture connaît une faveur croissante, mais reste secondaire. Apparus vers 1936-38 (guerre d'Espagne), les orangers couvrent presque 200 ha, concurrencés par des pommiers et des poiriers, installés aussi dans les zones basses proches des oueds. Le maraîchage est localisé dans la plaine côtière et sur le bas Isser. Les colons cultivent aussi blé dur, alternant avec le tabac, et oliviers ; ils s'intéressent aux fourrages artificiels, ensilés, base d'un élevage de vaches laitières importées ; des élevages spécialisés de porcs reproducteurs, de volailles ont un but spéculatif, encouragé par les conditions du marché.

« Les non Musulmans vivaient le plus souvent à l'origine dans les centres de colonisation que l'Etat avait promis d'aménager. Les villages perchés d'abord par souci de sécurité et de salubrité sur le rebord des collines, descendent vers la route, s'étendent (Bordj-Ménaïel) ou se tronçonnent (Isserville, Félix-Faure haut et bas). Ils ont conservé un plan quadrillé régulier ; mais leur fortune est diverse...

Les Européens étaient les plus nombreux aux Isser (700 contre 360) et moins nombreux à Isserville (170 contre 3600).

« Les fermes isolées ont été construites, le plus souvent par dispersion intercalaire, vers les années 1930, liée aux progrès de la circulation, de l'adduction d'eau, de l'électrification. Quelques uns de ces « Clos » et de ces « Domaines » ont été abandonnés pendant la guerre. Composées de bâtiments en ordre serré autour d'une cour (grandes propriétés surtout) ou en ordre lâche, ces fermes ont presque toujours une cave, des hangars de stockage, parfois des étables. Les résidences des propriétaires se reconstruisent à quelques distances et prennent quelque hauteur.

« En dehors de leurs activités agricoles, les non-Musulmans constituaient les cadres des entreprises industrielles, de la Tabacoop et ils tenaient quelques fonds de commerce. Jusqu'en juillet 1962, les villages de Bordj-Ménaïel devenue sous-préfecture notamment, comptaient fonctionnaires et militaires. Plus présente que jamais, l'administration s'efforçait, bien tard, de résoudre les problèmes les plus graves.

C/LES PRINCIPAUX PROBLEMES

« Pour « maintenir l'ordre », il a été jugé expédient de « resserrer » les habitants de plusieurs hameaux en un seul « centre », le moins éloigné possible des terres de culture ; dans la région, ont été réalisés 19 resserrements ruraux et 8 cités villageoises (où se mêlaient réfugiés volontaires et « regroupés ») à population variable : près de 1000 sur les cinq emplacements réservés de Bordj-Ménaïel, 200 seulement à Ben-Zatta. Ils se situent le plus souvent au contact de la plaine et des collines, à proximité des axes routiers ; toutefois, pour ne pas rompre les relations des hommes et de leurs terres, certains sont installés au milieu des collines et accessibles par des pistes (Ouled-Ameur). Ce nouvel habitat groupé a des inconvénients. Bâties en hâte, les habitations sont des gourbis à charpente en perches d'eucalyptus, à parois de roseaux enduits de toub, à couverture de diss ou de tuiles provenant des anciennes maisons "détoitées" ; elles sont exiguës, surhabitées (5 à 6 personnes dans l'unique pièce), sans meuble. Improvisés, en dépit de leur plan géométrique, ces villages n'offrent pas les dépendances nécessaires : étables et bergeries collectives rejetées au-delà des barbelés, absence fréquente de jardins potagers. Mais, à long terme, le resserrement aurait pu favoriser l'évolution sociale (scolarisation), l'équipement (eau, électricité, voirie), les transformations économiques (coopératives de production). D'ailleurs, plusieurs mois après la décision de desserrement, la plupart des villages demeurent ; certains se reconstruisent en dur.

« En même temps, les débuts de solution sont apportés à de nombreux problèmes. Depuis plusieurs années, la D.R.S. combat la dégradation des sols, traite toutefois 500 ha au plus. L'insuffisance de l'irrigation est vite apparue, dans une région où les puits abondants sont forés dans la plaine et servent aux cultures riches des colons et où les sources déversent leur eau sur d'étroites parcelles maraîchères. Le barrage-réservoir de l'Isser, encore en projet, permettrait d'arroser de 8 à 12 000 hectares à raison de 4 000 m³ par an et par ha dans la plaine (et seulement dans la plaine) des Issers. Plus original et applicable aux secteurs accidentés est l'essai d'implantation en Basse-Kabylie des « lacs collinaires » : un réservoir artificiel de 40 à 80 000 m³ alimenté par les eaux de ruissellement d'un bassin versant de superficie limitée (30 à 100 ha), occupe un fond de la vallée. Tous

petits, ces lacs permettent seulement une irrigation d'appoint qui prolonge d'un ou deux mois la saison humide et peut sauver les cultures en année anormalement sèche. Pour éviter le gaspillage d'une eau coûteuse et parce que le système traditionnel des seguias s'applique mal aux pentes fortes, l'arrosage par aspersion (retombée en pluie fine d'une eau jaillissante conduite par tuyauterie) s'impose. Deux barrages ont été édifiés à la fin de 1959, dans les collines bordières, celui d'El-Allal, au Sud Isserville, retient 60 000 m³ et arrose 40 ha à 1 500 m³/an, celui de Merdjet-El-Feïat chez les Ouled Smir rassemble 50 000 m³ et irrigue 20 ha à 2 500 m³/an. Il reste à organiser les bénéficiaires de l'eau, à les amener à la culture de produits commercialisables, à la fois pour élever leur niveau de vie et pour rendre rentable l'aménagement du lac... [Fin citation Y. SARTHE].

ETAT-CIVIL

- Source Anom -

SP = Sans profession

-1^{ère} naissance en 1880 (12/01) de BRESSY Louis (*Père, Cultivateur*) ;

-1^{er} décès en 1880 (23/04) de SINARD Joseph (*2 mois, Père Cultivateur*) ;

-1^{er} Mariage en 1883 (15/12) de M. MERMIER Antoine (*Cultivateur natif Savoie*) avec Mlle BOYER Léonie (*SP native du Gard*) :

Les premiers DECES relevés :

1880 (04/08) de LAMY M. Blanche (*5 mois*). Témoin Mme CASTEL (*Sage-femme*).

1881 (26/04) de ROGIER Gabriel (*26 jours*). Témoins MM. ROGIER André (*Maçon*) et BRESSY Charles (*Epicier*) ;

1881 (18/07) de DESLAURIERS Michel (*1 an*). Témoins MM. MICHEL Auguste (*Cultivateur*) et DELAVAL Adolphe (*G-champêtre*) ;

1881 (14/08) de GENAURY Blanche (*4 mois*). Témoins MM. GENATY Alphonse (*Cultivateur*) et MICHEL Hyppolite (*Cultivateur*) ;

1881 (05/12) de LINDOR Raphaël (*1 an*). Témoins MM. LINDOR Basile (*Cordonnier*) et DELAVAL Adolphe (*G-champêtre*) ;

1882 (16/01) de BRESSY Marcel (*2 ans*). Témoins MM. ROGIER André (?) et MICHELIER Théophile (*Cultivateur*) ;

1883 (18/07) de NESLER Joseph (*11 mois*). Témoins MM. NESLER Martin (*Journalier*) et MICHELIER Théophile (*Cultivateur*) ;

1883 (04/08) de BRACHET Mariel (*34 ans native Drôme*). Témoins MM. AURAN Jean (*Cultivateur*) et DELAVAL Adolphe (*G-champêtre*) ;

1883 (19/11) de PAGNON Estelle (*17 mois*). Témoins MM. PAGNON Gabriel (*Cultivateur*) et DELAVAL Adolphe (*G-champêtre*) ;

1883 (25/12) de LINDON Basile (*47 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. MICHELIER Théophile (*Cultivateur*) et MICHEL Auguste (*Cultivateur*) ;

1884 (13/05) de FRAY Joséphine (*41 ans native Suisse*). Témoins MM. MERMIER Antoine (*époux Cultivateur*) et ROSSEL Louis (*Docteur*) ;

1884 (13/05) de JAMET Augustin (*59 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. TOURNIER J. Baptiste (*Cultivateur*) et ULPRAT Joseph (*Forgeron*) ;

1885 (02/07) de BRESSY Fernande (*3 jours*). Témoins MM. SINARD Joseph (*Cultivateur*) et MICHELIER Théophile (*Cultivateur*) ;

1885 (04/07) de SOL Joseph (*4 ans natif Alger*). Témoins MM. MICHELIER Théophile (*Cultivateur*) et BRESSY Charles (*Cultivateur*) ;

1886 (03/10) de ARCHIER Marie (*49 ans native Vaucluse*). Témoins MM. LAVAYNIERE Jean (*Cultivateur*) et MICHEL Hyppolite (*Cultivateur*) ;

1888 (09/07) de LAVAYSSIERE Léon (*2 mois*). Témoins MM. SINARD Joseph (*Cultivateur*) et MERMIER Etienne (*Cultivateur*) ;

1888 (01/08) de BOYER Albéric (*62 ans natif Gard*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et MERMIER Etienne (*Cultivateur*) ;

1889 (11/08) de TRAMIER J. Baptiste (*45 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. MICHEL Hippolyte (*Cultivateur*) et INGUIMBERTY Paul (*Cordonnier*) ;

1889 (20/08) de HOMMAGE Emile (*8 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et CHAUVIN François (*Cultivateur*) ;

1889 (17/09) de GOUBET Hélène (*3 mois*). Témoins MM. MICHEL Hippolyte (*Cultivateur*) et ESMIOL Louis (*Facteur*) ;

1890 (25/01) de CHANOUE Victorine (*1 mois*). Témoins MM. TRAMIER Louis (*Cantonnier*) et INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) ;

1891 (01/02) de JULIAN Auguste (*61 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) et MICHEL Auguste (*Cultivateur*) ;

1891 (14/09) de MURAT Louis (*8 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. MURAT Vincent (*Père, Cultivateur*) et INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) ;

1891 (17/10) de MICHEL Emma (*19 mois*). Témoins MM. INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) et HOMMAGE Paul (*Boulangier*) ;

1891 (05/12) de SCHMIDT Mélanie (*16 mois*). Témoins MM. INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) et ESMIOL Victorin (*Facteur*) ;

1892 (02/01) de DELAVAL Lydie (*9 ans*). Témoins MM. MERMIER Antoine (*Cultivateur*) et INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) ;

1892 (16/02) de SCHMIDT Frédéric (*14 jours*). Témoins MM. INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) et ESMIOL Victorin (*Facteur*) ;

1892 (04/03) de SAJOU Rose (*6 mois*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et RESPLANDY Edouard (*Gendarme*) ;

1892 (23/03) de BOULLETTIN Antoine (*59 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) et GESLIN Mathieu (*Cultivateur*) ;

1892 (04/04) de BONNET Victor (*63 ans natif Paris*). Témoins MM. GESLIN Mathieu (*Cultivateur*) et LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) ;

1892 (06/11) de CLEMENT M. Anne (*26 ans native Htes Alpes*). Témoins MM. INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) et MENISFIER Elphège (*Cultivateur*) ;

1892 (29/11) de CHANOUE François (*1 mois*). Témoins MM. INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) et VIROLLAND Jules (*Cultivateur*) ;

1892 (29/11) de SINARD Joseph (*57 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et VIROLLAND Jules (*Cultivateur*) ;

1892 (04/12) de CORNEILLE Louise (*77 ans native Provence*). Témoins MM. CLAVEL Etienne (*Cultivateur*) et INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) ;

1893 (12/01) de CALVANI Dominique (*56 ans natif Corse*). Témoins MM. GESLIN Mathieu (*Cultivateur*) et VIROLLAND Jules (*Cultivateur*) ;

1893 (19/02) de BIRE Anna (*42 ans native Hte Garonne*). Témoins MM. INGUIMBERTY Paul (*G-champêtre*) et DELACOU Léon (*Journalier*) ;

1893 (06/07) de BELLARD J. Baptiste (*51 ans natif Auvergne*). Témoins MM. MERMIER Etienne (*Cultivateur*) et ESMIOL Louis (*Facteur*) ;

1893 (17/10) de RIGAUT René (*4 mois*). Témoins MM. VASSEROT Louis (*Cultivateur*) et LAMY Gustave (*Cultivateur*) ;

1893 (31/10) de BOULETTIN Jean (*70 ans natif Vaucluse*). Témoins MM. GAY Henri (*Débitant*) et ROGIER Ernest (*Maçon*) ;

1893 (06/11) de GESLIN Mathieu (*64 ans natif Bourgogne*). Témoins MM. GROGNOT Hyacinte (*Cultivateur*) et BIZOUARD François (*Cultivateur*) ;

1893 (23/11) de ESMIOL Lucien (*2 ans*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et RABUT Joseph (*Cultivateur*) ;

1894 (10/02) de JULIAN Marius (*16 ans natif Provence*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et SOLANS Antoine (*Cultivateur*) ;

1894 (25/04) de RESPLANDY Augustine (*7 mois*). Témoins MM. GUIGUES Hippolyte (*Gendarme*) et MOURY Félicien (*Gendarme*) ;

1894 (28/04) de GRILLET Marie (*34 ans native Doubs*). Témoins MM. RESPLANDY Edouard (*Gendarme*) et GUIGUES Hippolyte (*Gendarme*) ;

1896 (03/02) de FERRY François (*44 ans natif Provence*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et MERMIER Antoine (*Cultivateur*) ;

1896 (19/02) de GENTON Fanny (*50 ans native Suisse*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et MERMIER Antoine (*Cultivateur*) ;

1896 (18/10) de ROBIN Louis (*50 ans natif Creuse*). Décédé à l'hôpital militaire de Dra-El-Mizan ;

1896 (01/12) de BAUER Marguerite (*66 ans native Bavière*). Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (*Cultivateur*) et MENISSIER Elphège (*Cultivateur*) ;

1897 (28/10) de GARCIN Marie (*63 ans native Provence*). Témoins MM. RABUT J. Claude (*Cultivateur*) et GREGOIRE Henri (*Employé agricole*) ;

1898 (11/08) de PICHOT Marie (61 ans native Nièvre). Témoins MM. RABUT J. Claude (Cultivateur) et LAVAYSSIERE Jean (Cultivateur) ;
 1898 (24/09) de SOLANS Antoine (55 ans natif Hte Garonne). Témoins MM MONPIED Jean (Employé) et DALQUIE Joseph (Employé) ;
 1899 (15/09) de DUPLAN M. Anne (59 ans native Drôme). Témoins MM. CLARET Edouard (Cultivateur) et RABUT J. Claude (Cultivateur) ;
 1900 (23/06) de BARNOUIN Fortuné (1 mois). Témoins MM. JULIAN Denis (Cultivateur) et SINARD Jules (Cultivateur) ;
 1901 (23/04) de GROGNOT Maurice (3 ans)/ Témoins MM. LAVAYSSIERE Jean (Cultivateur) et MERMIER Antoine (Cultivateur) ;
 1901 (06/07) de MURAT Vincent (60 ans natif Vaucluse). Témoins MM. JULIAN Denis (Cultivateur) et LINDOR Casimir (Cantonnier) ;
 1901 (12/07) de SOLANS Edmond (11 mois). Témoins MM. SINARD Léopold (Cultivateur) et CHAMBAUDIE François (G-champêtre) ;
 1902 (11/06) de JULIAN Denis (27 ans natif Provence). Témoins MM. ULPAT Antoine (Forgeron) et SINARD Jules (Cultivateur) ;
 1902 (10/08) de AUGIER Marie (1 heure). Témoins MM. SOLANS Antoine (Cultivateur) et LINDOR Casimir (Cantonnier) ;
 1902 (10/08) de AUGIER Philippe (1 jour). Témoins MM. SOLANS Antoine (Cultivateur) et LINDOR Casimir (Cantonnier) ;
 1902 (11/08) de JULIAN Denise (7 mois). Témoins MM. LINDOR Casimir (Cantonnier) et ULPAT Antoine (Forgeron) ;
 1902 (08/09) de ARNAUD Marthe (68 ans native Vaucluse). Témoins MM. CLARET Edouard (Cultivateur) et FERAL Baptiste (Cultivateur) ;
 1902 (21/11) de CANTIER Roger (15 mois). Témoins MM. MATHIOT Léopold (Gendarme) et PETIT Pierre (Gendarme) ;
 1903 (08/03) de LAVAYSSIERE Jean (68 ans natif Lot). Témoins MM. SINARD Jules (Cultivateur) et AUGIER Joseph (Boulangier) ;
 1904 (15/12) de SINARD Léonie (22 jours). Témoins MM. SINARD Jules (Cultivateur) et SINARD Léopold (Cultivateur) ;
 1905 (14/02) de LINDOR Casimir (34 ans natif Vaucluse). Décédé à l'Hôpital de Ménerville (Algérie) ;
 1905 (09/08) de LINDOR Ernestine (6 mois). Témoins MM. GAY Henri (Cultivateur) et SINARD Léopold (Cultivateur) ;
 1905 (10/09) de MENISSIER Marie (35 ans native Marne) ; Témoins MM. SINARD Léopold (Cultivateur) et SINARD Jules (Cultivateur) ;



Mariages relevés :

1887 (26/02) M. RAPINAT Victorin (Forgeron natif Vaucluse) avec Mlle BOULETIN Thérèse (SP native du Vaucluse) ;
 1887 (28/12) M. LISOIRE Honoré (Cultivateur natif Vaucluse) avec Mlle GAY M. Rose (Couturière native du Vaucluse) ;
 1887 (28/12) M. VOIGNIER J. Nicolas (Gendarme natif Lorraine) avec Mlle LINDOR Joséphine (SP native du Vaucluse) ;
 1888 (29/09) M. FRETARD Eugène (Cultivateur natif Paris) avec Mlle GESLIN Louise (SP native de la Somme) ;
 1889 (12/01) M. (Veuf) BONNET Victor (Cultivateur natif Paris) avec Mme (Vve) PICHOT Marie (SP native de la Nièvre) ;
 1891 (18/07) M. ESMIOL François (Facteur natif Alpes de Hte Provence) avec Mlle ULPAT Philomène (SP native du Vaucluse) ;
 1892 (06/08) M. RIGAUT René (Directeur travaux natif Nièvre) avec Mlle HOMMAGE Amélie (SP native du Vaucluse) ;
 1893 (09/12) M. DONNAT Joseph (Facteur natif Alger) avec Mlle MENISSIER Rose (SP native de la Marne) ;
 1895 (20/03) M. TERRANCLE Michel (Cultivateur natif Hte Garonne) avec Mme (Vve) TESTENIERE Louise (SP native du Vaucluse) ;
 1895 (15/06) M. TOURNIER Paul (Cultivateur natif Alsace) avec Mlle MERMIER Victoria (SP native de la Suisse) ;
 1896 (30/05) M. SOLANS Antoine (Cultivateur natif Mascara -Algérie) avec Mlle ROGIER Irma (SP native de l'Argentine) ;
 1896 (10/10) M. KUNTZ Nicolas (Cultivateur natif Moselle) avec Mlle MENISSIER Marie (SP native de la Marne) ;
 1896 (31/10) M. LAVAYSSIERE Joseph (Cultivateur natif Arba -Algérie) avec Mlle SINARD M. Louise (SP native du Vaucluse) ;
 1896 (31/10) M. COSTE Marius (Cultivateur natif Fondouk -Algérie) avec Mlle LAVAYSSIERE Claire (SP native Bordj-Ménaïel -Algérie) ;
 1899 (15/07) M. AUGIER Joseph (Boulangier natif Vaucluse) avec Mlle ROGIER Philomène (SP native du Vaucluse) ;
 1899 (05/08) M. JULIAN Denis (Cultivateur natif Provence) avec Mlle ULPAT Rosalie (SP native du Lieu) ;
 1899 (26/10) M. JEANNENOT Hippolyte (Cultivateur natif Béni-Méred -Algérie) avec Mlle ULPAT M. Louise (SP native du Vaucluse) ;
 1899 (18/11) M. SINARD Joseph (Cultivateur natif Vaucluse) avec Mlle MENISSIER Marthe (SP native des Etats-Unis d'Amérique) ;
 1901 (16/03) M. SINARD Jules (Cultivateur natif Vaucluse) avec Mlle MENISSIER Angelina (SP native des Etats-Unis d'Amérique) ;
 1901 (16/11) M. MIGNOT Joseph (Cultivateur natif Bordj-Ménaïel -Algérie) avec Mlle INGUIMBERTY Honorine (SP native Delys-Algérie) ;
 1902 (18/01) M. GAUTHIER Léopold (Tonnelier natif Ménerville -Algérie) avec Mlle CLARET Sophie (SP native de la Suisse) ;
 1903 (03/02) M. GAULT André (Cultivateur natif Californie) avec Mlle BOREL Marguerite (SP native de la Loire) ;
 1904 (27/01) M. DERAISIN Henri (Cultivateur natif Seine) avec Mlle MERMIER Lucie (SP native du Lieu) ;
 1904 (21/05) M. ROGIER Alphonse (Maçon natif Alger) avec Mlle ULPAT Rose (SP native du Lieu) ;
 1904 (24/05) M. NAAS Jean (Cultivateur natif Chébli-Algérie) avec Mlle RABUT Marie (SP native du Rhône) ;
 1904 (10/09) M. ULPAT Antoine (Forgeron natif Vaucluse) avec Mlle SACCARDI Toussainte (SP native de la Corse) ;

Quelques Naissances relevées :

(Profession du Père) :

(1901) AUGIER André (Boulangier) ; (1902) AUGIER Marie (Cultivateur) ; (1902) AUGIER Philippe (Cultivateur) ; (1901) BARNOUIN Joséphine (Cultivateur) ; (1903) BARNOUIN Delphine (Cultivateur) ; (1899) BARNOUIN Fortuné (Cultivateur) ; (1891) BATXILLERIE Anaïs (Vigneron) ;

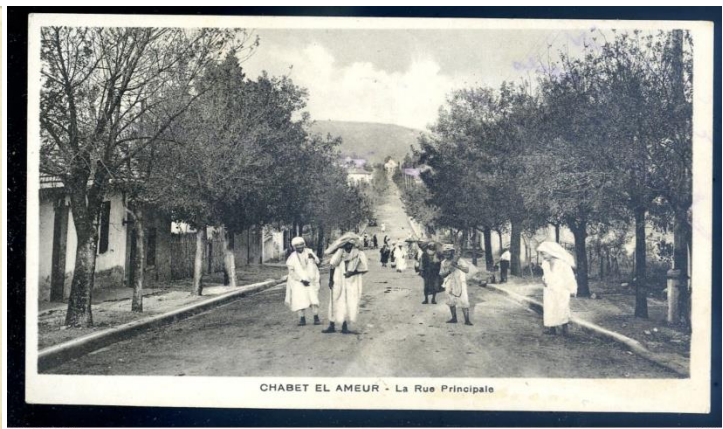
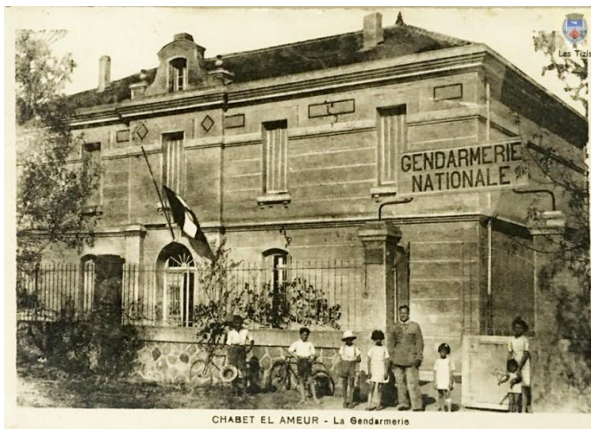
(1893) BERTRAND Jules (Facteur) ; (1893) BIRE Georges (Employé) ; (1896) BIZOUARD Georges (Cultivateur) ; (1901) CANTIER Roger (Gendarme) ; (1892) CHANOUE François (Cantonnier) ; (1896) CLARET Edouard (Cultivateur) ; (1893) CLARET Jeanne (Cultivateur) ; (1901) COSTE Marie (Cultivateur) ; (1891) DELAVAL François (Cultivateur) ; (1893) DELAVAL Lydie (Cultivateur) ; (1894) DONNAT Eugène (Facteur) ; (1892) DUPLAN Edouard (Cultivateur) ; (1895) ESMIOL Edmond (Facteur) ; (1894) ESMIOL Lucie (Receveur PTT) ; (1891) ESMIOL Lucien (Facteur) ; (1905) FERAL Marcel (Facteur) ; (1892) FRETARD André (Cultivateur) ; (1890) FRETARD Jeanne (Cultivateur) ; (1898) GREGOIRE Claudine (Employé agricole) ; (1902) GREGOIRE Edmond (Cultivateur) ; (1897) GROGNOT Maurice (Cultivateur) ; (1904) GROGNOT Suzanne (Cultivateur) ; (1904) GUILLEMINOT Germaine (Cultivateur) ; (1902) JULIAN Denise (Cultivateur) (1900) JULIAN Louise (Cultivateur) ; (1891) LACROIX Emile (Gendarme) ; (1898) LAVAYSSIERE Gabriel (Cultivateur) ; (1894) LAVAYSSIERE Henri (Cultivateur) ; (1896) LAVAYSSIERE Jeanne (Cultivateur) ; (1897) LAVAYSSIERE Joseph (G-champêtre) ; (1902) LAVAYSSIERE Lucien (Cultivateur) ; (1900) LAVAYSSIERE Rose (Cultivateur) ; (1896) LINDOR Berthe (Journalier) ; (1905) LINDOR Ernestine (Cantonnier) ; (1899) LINDOR Irma (Cantonnier) ; (1902) LINDOR Ulysse (Cantonnier) ; (1890) LISOIRE Anaïs (Cultivateur) ; (1894) MATHIOT Gabrielle (Gendarme) ; (1898) MATHIOT Jeanne (Gendarme) ; (1894) MEGE Emma (Cultivateur) ; (1891) MEGE Grace (Cultivateur) ; (1890) MICHEL Emma (Cultivateur) ; (1895) MOSCHETTI Emile (G-champêtre) ; (1895) MOUREY Jeanne (Gendarme) ; (1905) NAAS Constance (Cultivateur) ; (1901) OLIVIER Georges (Cultivateur) ; (1896) PARIS Albert (Facteur) ; (1894) PELLETTE Léon (Commerçant) ; (1894) RABUT George (Cultivateur) ; (1897) RABUT Paul (Cultivateur) ; (1902) RABUT Yvan (Viticulteur) ; (1905) RABUT Yvonne (Viticulteur) ; (1890) RESPLANDY Albert (Gendarme) ; (1893) RESPLANDY Augustine (Gendarme) ; (1902) REYNAUD Marcel (Gendarme) ; (1893) RIGAUT René (Epicier) ; (1900) ROGIER Germaine (Entrepreneur) ; (1903) ROGIER Maurice (Entrepreneur) ; (1895) SAGE Paul (Gendarme) ; (1890) SAJOUS Louis (Gendarme) ; (1891) SAJOUS Marguerite (Gendarme) ; (1892) SCHMIDT Frédéric (Facteur) ; (1890) SCHMIDT Mélanie (Facteur) ; (1902) SINARD Adèle (Cultivateur) ; (1904) SINARD Léonie (Cultivateur) ; (1903) SINARD Louise (Cultivateur) ; (1903) SINARD Madeleine (Cultivateur) ; (1900) SINARD Marguerite (Cultivateur) ; (1897) SOLANS Andrée (Cultivateur) ; (1905) SOLANS Antoine (Cultivateur) ; (1898) SOLANS Antoinette (Cultivateur) ; (1902) SOLANS Edmond (Cultivateur) ; (1896) TOURNIER Suzanne (Cultivateur) ; (1891) TRAMIER Jean (Cantonnier) ; (1905) ULPAT J. Alexis (Forgeron) ;

NDLR : Si vous souhaitez avoir des précisions complémentaires, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à Google vous devez alors inscrire anom Algérie,

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner CHABET-EL-AMEUR sur la bande défilante.

-Dès que le portail CHABET-EL-AMEUR est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



DEMOGRAPHIE

- Sources : Gallica et Diaressaada -

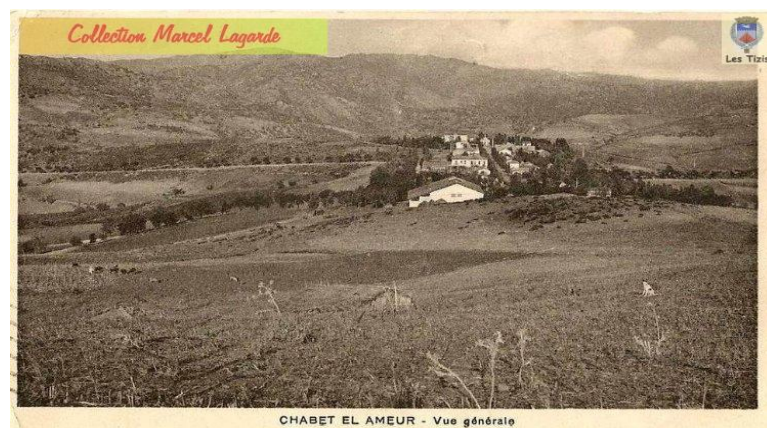
Année 1884 = 290 habitants dont 142 européens ;

Année 1897 = 147 habitants dont 141 Européens ;

Année 1902 = 548 habitants dont 146 Européens ;

Année 1954 = 12 680 habitants dont 132 Européens ;

Année 1960 = 12 134 habitants dont 103 européens ;



La commune est rattachée au département de Grande-Kabylie en 1956.

DEPARTEMENT

Le Département de TIZOU-OUZOU fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Il avait l'index 9 L

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Tizi-Ouzou fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 28 juin 1956.

A cette date ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Alger fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département de Tizi-Ouzou fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 5 806 km² sur laquelle résidaient 800 892 habitants et possédait six sous-préfectures, Azazga, Bordj-Ménaïel, Bouïra, Draâ-El-Mizan, Fort-National et Palestro.

L'Arrondissement de BORDJ-MENAÏEL comprenait 13 localités :

ABBO – AFIR – BORDJ-MENAÏEL – CAMP-DU-MARECHAL – LES-ISSERS – CHABET-EL-AMEUR – DELLYS – ENZA – HAUSSONVILLERS – HORACE-VERNET – ISSERVILLE – REBEVAL – ROUAFFA.



MONUMENT AUX MORTS

- Source : [Mémorial GEN WEB](#) -

Monument d'ISSERVILLE Inauguré le 4 novembre 1935 (*Echo d'Alger du 4/11/1935*)

Le relevé n°54 635 mentionne les noms de **62 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre **1914/1918** ; savoir :

Surligné en rouge les natifs de CHABET-El-Ameur

ABDALLAHOUI Amar (1917) -ACHOUR Slimane (1916) -AGOUNI Amziane (1914) -AGOUNI Belkacem (1916) - AISS Saïd (1915) - AÏTAHMED Ramdane (1914) -AÏTTAHAR Ahmed -Dit- Mohammed Ameziane (1917) -AÏTTAHAR Belkacem (1914) -ALI Achour (1917) -AOUDACHE Yahia (1914) -AREZKI Ali Ben Amer (1914) -BELAÏD Saïd (1914) -BENABDALLAH Saïd Ben Ali (1914) -BENAKROUF Ameur (1914) -BOUDJEMA Slimane (1915) -BOUKELMOUN Larbi (1918) -BOUTIN Siméon (1916) -BROUILLET Louis (1915) -BUSSER Jean Baptiste (1916) -CHAOUCHI Ali (1918) -CHEBOUN Belkacem (1915) -CHEVALIER Frédéric (1914) -DAOUI Mohamed (1917) -DJEBEL Ali (1918) -DJEMAOUI Sada (1916) -DUPLAN Étienne (1917) -EL KHEIR Rabah (1918) -FARHI Saïd (1916) -GAMON Marcel (1918) -GAOUA Méziane (1918) -GHIAR Saïd (1914) -HADJEROUAT Mohammed (1918) -HAMDOUN Belkacem (1918) -HAMIANI Ali (1918) -HAMMADI Mohamed (1918) -HOCINE Amer (1914) -IGHIL Amer (1915) -IVARS Albert (1915) -IVARS François (1916) -IVARS Joseph (1916) -KLALECHE Mohammed (1916) -KLEIN Jean (1915) -LAVAYSSIÈRE Ernest (1918) -MANET Philippe (1914) -MATMER Rabah (1914) -OUARED Amar (1919) -OUSAIÏD Amer (1915) -PELLETTE Léon (1914) -PERSOHN Eugène (1916) -RAHMANE Ali (1914) -SAÏDI Ahmed ben Ali (1917) -SAOUDI Saïd (1914) -SLIMANI Ali (1917) -TARTONE Jean Marie (1915) -TAZIBT Ali (1915) -TICHERAFI Ameur (1914) -TICHERAFI Hammou (1917) -TIMESGUIDA Belkacem (1914) -TIMESGUIDA Saïd (1914) -TOUIL Abdelkader (1914) -UGUET Laurent Clément (1916) -ZONCA Jean Baptiste (1915)

GUERRE 1939/1945 : BOUZID Amar (1944) ; HOUSSEINE Saïd (1941) ; LOUAFI Ali (1945)

-Nous n'oublions pas nos valeureux soldats, victimes de leurs devoirs dans cette région :

■ Soldat (?) BRUNOIS Marcel (21 ans), tué à l'ennemi le 23 octobre 1956 ;
Sergent (EH3) GAUTEREAU Yves (24 ans), mort accidentellement en service le 21 septembre 1958 ;
Sergent (9^e RIC) GRAUX Lucien (24 ans), tué à l'ennemi le 23 octobre 1956 ;
Lieutenant (8^e RTT) LAIBE Pierre (50 ans), tué à l'ennemi le 16 avril 1956 ;
Zouave (9^e BZ) LANGLAIS Roland (21 ans), mort accidentellement en service le 30 décembre 1954 ;
Chasseur parachutiste (1^{er} RCP) LEGRAND Serge (20 ans), tué à l'ennemi le 28 mai 1959 ;
Adjudant-chef (6^e RPIMa) MAROT Clément (38 ans), tué à l'ennemi le 6 janvier 1959 ;
Adjudant-chef (9^e RIMa) ROTA Alexandre (41 ans), tué à l'ennemi le 22 octobre 1958 ;
Militaire (?) TRITZ André (24 ans), tué à l'ennemi le 8 septembre 1956 ■

Un fervent hommage a été rendu à **Henri Rabiet**, avec la pose d'une plaque au monument aux Morts de la commune. Garde champêtre, assermenté et armé, il assurait la police municipale de la commune de Chabet-El-Ameur en Algérie et faisait respecter les lois de la République.



Hommage poignant à Henri Rabiet à Bagnoles

Parlant couramment le kabyle et l'Arabe, il était interprète auprès du juge de paix et des gendarmes. Père de quatre enfants, il était apprécié pour ses qualités humaines et de justice et était très connu et estimé dans la région. C'est en assurant une mission pour le maire de la commune, le 29 décembre 1955, que sur le trajet de retour, le car dans lequel il se trouvait est tombé dans une embuscade tendue par un groupe de rebelles. (Source : L'indépendant).

EPILOGUE CHABET-EL-AMEUR

De nos jours = 33 459 habitants (au recensement 2008).

L'économie locale reste essentiellement basée sur l'agriculture. La ville de Chabet-El-Ameur est particulièrement réputée entre autres, par la culture des raisins, du melon et de la pastèque. La culture de la figue, dans toutes ses variétés, et de l'olive est très répandue. Même si la ville dispose de forts potentiels de développement, les autres secteurs de l'économie, à savoir l'industrie, les services ou l'artisanat, sont très peu développés en raison de l'absence d'une vision économique et la mauvaise gouvernance de l'administration et des assemblées locales.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<https://encyclopedie-afn.org/>
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
https://cdha.fr/sites/default/files/kcfinder/files/Club_Kabylie/conqu%C3%AAt%C3%A9_kabylie_1_JPF_120115.pdf
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Kabylies/Kabylies.html
<http://lestizis.fr/Kabylie-1900/Villages-de-Kabylie>
<http://afn.collections.free.fr/pages/chabetelam/chabetelameur.html>
<https://www.lindependant.fr/2020/09/19/hommage-poignant-a-henri-rabiet-a-bagnoles-9083076.php>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]